

Prestations Groupement d'employeurs Service Emploi CDOS Vendée -TARIFS 2023 (- 9 ETP)

Frais de dossier et Pack Conseil

⇒ 100 €/an pour une nouvelle structure

⇒ 75 €/an pour un renouvellement

Tarifs GE pack global

Comprenant :

- ✓ Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- ✓ Réalisation des bulletins de salaire et des DSN
- ✓ Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, certificat de travail...)
- ✓ Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur
- ✓ **Conception et actualisation des conventions de mise à disposition**
- ✓ **Etudes budgétaires pour la facturation**
- ✓ **Facturation mensuelle des prestations de mise à disposition,**
- ✓ **Médiation dans la conception des plannings entre utilisateurs**

50 €/ mois

(Tarif dégressif à partir du 2^{ème} salarié : 30 €)

Tarifs GE pack simplifié

Comprenant :

- ✓ Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- ✓ Réalisation des bulletins de salaire et des DSN
- ✓ Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, certificat de travail...)
- ✓ Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur

40 €/ mois

(Tarif dégressif à partir du 2^{ème} salarié : 30 €)

Prestations complémentaires (selon besoins) :

- ✓ Réalisation bulletins de salaire dans le cadre de la franchise sportive ou service civique ou stage : 8,00€/salarié/mois,
- ✓ Documents de fin de contrat - rupture conventionnelle et licenciement : 20,00 €/salarié
- ✓ Documents de fin de contrat - démission et fins de CDD (sauf CEE et CDD saisonniers) : 10,00 €/salarié
- ✓ Préparation dossier contrôle URSSAF : 100,00 € (sous condition de formulation de la demande 3 semaines avant la date de contrôle)
- ✓ Création du compte AFDAS (CCN Sport) ou UNIFORMATION (CCN Eclat) : 30,00 €
- ✓ Création du compte Activité partielle : 40,00 €
- ✓ Réalisation des demandes d'indemnisation d'Activité partielle : 15,00 €/demande
- ✓ Réalisation des Décisions Unilatérales de l'Employeur : 50,00 €
- ✓ Prestations spécifiques (audit social et paie pour mise en conformité, aide à l'élaboration du DUERP...) : selon temps passé - sur devis.

NB : Frais de clôture de dossier pour départ en cours d'année : 10,00 €/trimestre restant.

Frais édition documents administratifs supplémentaires : 2,00 €/mois.

Réédition de bulletins de salaire par omission d'information par l'utilisateur : 15,00 €.

Rééditions récurrentes d'un même projet de contrat ou d'avenant par l'utilisateur (à partir de la 3^{ème} demande de modification) : 10,00 €.